

diffusion, sans compter que la tenue de tels entretiens pourrait bien passer à l'histoire. Ce furent des discussions des plus enrichissantes. Je n'ai pas manqué d'être impressionné tant par les échanges verbaux que par les costumes.

Ce débat revêt une importance capitale pour les Canadiens parce que la radiodiffusion est plus qu'une de nos grandes industries. En effet, la radio, la télévision, le câble et les émissions par satellite sont des outils de communication. Ils contribuent au rayonnement de notre culture. Ils nous aident à mieux comprendre notre héritage commun. Ils véhiculent nos idées. Ils nous donnent une vue instantanée sur les événements de la scène locale, nationale et internationale.

Pratiquement tous les ménages canadiens ont la radio et la télévision. À l'instar des autres médias, ils offrent aux créateurs canadiens un auditoire national.

Parmi toutes les industries culturelles, la radiodiffusion est devenue le principal moyen permettant aux créateurs canadiens d'atteindre les auditoires du pays. À propos des créateurs, tous les députés de la Chambre ont sans doute été impressionnés par le groupe de pression bien organisé qui les a rencontrés mardi dernier et qui était dirigé par l'ACTRA, la Conférence canadienne des arts et l'Union des artistes. Ils ont sûrement été impressionnés aussi par la réponse du ministre et du premier ministre, qui se sont engagés à produire, pour reprendre les termes de mon collègue de la Colombie-Britannique et ceux du premier ministre.

Compte tenu de toutes ces raisons, le système de radiodiffusion a un rôle essentiel à jouer pour maintenir et accroître notre souveraineté culturelle et pour raffermir notre identité culturelle.

Le projet de loi à l'étude vise à faire en sorte que le système de radiodiffusion continue de jouer ce rôle essentiel et que tous les radiodiffuseurs canadiens apportent une contribution positive à l'application de ces politiques culturelles, qui sont fondamentales. À cet égard, le projet de loi traite directement des questions et des préoccupations importantes qui ont été signalées au gouvernement grâce à l'un des examens d'intérêt public les plus approfondis qu'ait entrepris un gouvernement canadien. Ces questions et ces préoccupations découlent de deux forces indissociables qui transforment le visage de la radiodiffusion dans le monde. L'une de ces forces est la

technologie et, l'autre, la tendance vers la programmation internationale ou les auditoires mondiaux.

Les satellites, la câblodistribution, l'optique des fibres et la télévision haute définition changent tous la nature de la radiodiffusion et accroissent le potentiel de diversité et de choix dans les services de programmation. Par ailleurs, la mondialisation de la radiodiffusion offre d'excellentes perspectives de collaboration et d'échanges culturels.

[Français]

Pourtant, monsieur le Président, il y a un paradoxe. Bien que ces deux forces offrent la perspective d'une diversité accrue, l'augmentation des coûts de production et les forces du marché suscitent ce qu'on pourrait appeler des émissions de divertissement international qui ne tiennent aucun compte des valeurs culturelles propres aux diverses nationalités et qui de plus en plus, dominent la grille des radiodiffuseurs partout dans le monde parce que les étrangers peuvent les acheter à faible prix même si leur production coûte cher.

A cause des progrès rapides des techniques de radiodiffusion qu'a connu le Canada, les Canadiens ont été parmi les premiers du monde à vivre les conséquences de ces forces et à être témoins de ce paradoxe.

Nous nous sommes donnés pour tâche, en rédigeant une nouvelle Loi sur la radiodiffusion, d'aborder le paradoxe de la radiodiffusion moderne dans le contexte canadien, c'est-à-dire de mettre en place une politique et un cadre législatifs pour la réglementation, qui font entrer en ligne de compte et favorisent le progrès technologique, tout en appuyant la diversité et la création d'émissions canadiennes.

Pour le système canadien de radiodiffusion, il s'agit-là du défi du prochain siècle.

[Traduction]

Notre système de radiodiffusion fournit une gamme très étendue de signaux de radio et de télévision. Ces signaux se chiffrent par centaines, et la télévision par câble distribue des douzaines de canaux. Notre système est un mélange de stations canadiennes, publiques et privées, de langue anglaise et de langue française, de même que de services étrangers. Malgré cette gamme de services, notre étude de politique a pourtant fait ressortir que les Canadiens veulent plus de véritables choix et de véritable diversité. Par-dessus tout, ils veulent des émissions canadiennes de meilleure qualité et en plus grand